



Saint-Marcel-Bel-Accueil

BULLETIN DE LIAISON

Mai 2026 - n° 150

Dans ce numéro :

Informations municipales

Manifestations des associations

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2026

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Roland SEIGLE, Gisèle DONIN, Jean-Marie OGER PREVOT, Chantal LOMETTI, Emilie JACQUIER, Samuel DANNA, Cléo MOIROUD, Christophe DESSAINTJEAN, Joël MARGERIDON, Amélie ROUARD-MARTIN, Matthieu IZARD, Elodie REUBREZ, Mathis LAUBE, Christiane BOULUD, Serge MAESTRO, Fabienne LENOIR, Stéphane CHEMIN.

A DONNE POUVOIR : Marie-Claude JEANDEAUD à Jean-Marie OGER PREVOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Emilie JACQUIER

En début de séance a lieu le tirage au sort des jurés d'assise au nombre de 3.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants comme la nôtre, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Cette commission intervient en matière de fiscalité locale, elle participe à la mise à jour des bases d'imposition et opère avec la direction des finances un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés bâties qu'il s'agisse de constructions nouvelles, de travaux sur constructions existantes, de démolitions....

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste réglementaire de 24 noms parmi lesquels le directeur des finances publiques désignera les 12 commissaires (6 titulaires et 6 suppléants).

DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'effectuer les mouvements de crédits suivants en section d'investissement (le budget initial reste identique, il s'agit uniquement de mouvements de comptes) :

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Enfouissement chemin de Milieu Article 2041513 opération 110		10 000,00
Acquisition de bâtiment et terrain Article 2115 opération 109	10 000,00	
Voirie rurale Article 2151 opération 108		5 000,00
Voirie communale Article 2151 opération 107	5 000,00	
TOTAL	15 000,00	15 000,00

Ces virements de crédits permettront d'honorer les factures concernant les travaux de voirie rurale qui dépassent les prévisions ainsi que les travaux d'enfouissement prévus chemin de Milieu lorsque ceux-ci auront lieu.

TARIFS CANTINE ET GARDERIE

La commune fixe librement les tarifs de la restauration dans la mesure où ceux-ci ne dépassent pas le prix de revient résultant de l'ensemble des charges pesant sur le service.

Le prix de revient d'un repas comprend : le repas fourni par le traiteur, le personnel, l'électricité, le chauffage, l'eau, l'entretien des locaux et la maintenance du matériel et du logiciel de réservation en ligne avec un coût annuel passant de 1 500 € à 2 580 € (nous avons bénéficié, il y a 3 ans d'un tarif préférentiel pour le démarrage du logiciel).

Considérant que le coût du repas appliqué par le traiteur augmente à compter du mois de septembre 2026 de 11 centimes, passant le cout du repas de 3,85 à 3,96 €, que les charges de personnel et les dépenses en énergie et maintenance augmentent également,

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas répercuter l'ensemble des augmentations de charges liées à la cantine. Soucieuse d'accompagner les familles, la commune participe activement au financement de l'école et du service de restauration scolaire. Les élus décident de procéder à une augmentation uniquement de 10 centimes sur le tarif du repas, en fonction du quotient familial des familles comme suit :

QF ≤ 800 : tarif à 4,70 €
801 ≤ QF : tarif à 5,50 €

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2026.

Les tarifs du service de garderie restent inchangés, soit 0,50 € le quart d'heure de garderie et 1 € la demi-heure.

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

8 déclarations d'intention d'aliéner ont été transmises à la mairie depuis le 30 mars dernier.

Monsieur le maire n'a pas souhaité exercer le droit de préemption de la commune sur ces ventes.

QUESTIONS DIVERSES

- Un certain nombre de décisions ont été prises en réunion de bureau notamment la validation de devis pour la continuité de la maintenance des équipements communaux.

Un contrat est signé avec la société OPTIPROPRE de Moras pour une partie de l'entretien des locaux scolaires ainsi qu'avec la société CUP SERVICE pour la location d'une fontaine à eau pour la cantine.

Un jeune emploi saisonnier sera recruté pour le mois de juillet. Il sera affecté aux services techniques pour l'entretien des espaces verts et divers travaux sur les bâtiments communaux.

- Acquisition d'un ordinateur portable pour la directrice d'école ainsi que de 2 bancs qui seront installés dans la cour côté élémentaire.

- Les devis concernant les travaux d'enfouissement chemin de milieu ont été actualisés afin que les travaux puissent être réalisés avant la fin de l'année 2026.

- Monsieur le maire s'est entretenu avec les services du conseil départemental concernant l'aire de retournement des cars scolaires au Lichoud. Une rétrocession du domaine départemental vers le domaine communal est envisagée avec versement d'une soulte par le département à la commune, afin qu'elle puisse réaliser les travaux : remplacement du système d'éclairage, entretien de la zone et projet d'installation d'un abri bus pour les usagers. Une délibération concomitante entre le département et la commune sera prochainement proposée au conseil.

- Des pièges à frelons asiatiques ont été installés sur le territoire de la commune par les élus.

- Les élus ont visité l'ensemble des bâtiments communaux afin d'appréhender le patrimoine communal et visualiser l'entretien et les travaux de celui-ci.

- Suite à l'acquisition des service technique chemin du loup, quelques travaux d'améliorations seront effectués par les services techniques et des professionnels.

- Les commissions communales voiries, travaux et communication se sont réunies.
- Les membres de la commission CCAS (centre communal d'action sociale) se sont réunis le 11 mai. Le CCAS doit être composé d'autant de membres élus que de non élus. Le CCAS a pour rôle d'accompagner les habitants dans les domaines de l'aide sociale, de la solidarité et du soutien aux personnes en difficulté. Les membres élus sont Mesdames et Messieurs Gisèle DONIN, Jean-Marie OGER PREVOT, Chantal LOMETTI, Amélie ROUARD-MARTIN et Marie-Claude JEANDEAUD ; les membres non élus sont Mesdames et Messieurs Brigitte GEORGERY, Philippe FUSTINONI, Françoise MARTIN, Catherine GABERT et Philippe MOUSSIER.
- Une présentation du budget communal en fonctionnement et investissement a été faite à l'ensemble des élus.
- Un film expliquant les compétences et l'engagement de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a été visionné par les élus en fin de conseil municipal.

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 0384152510018 – Messenas – Réhabilitation d'une construction
 PC 0384152610004 – Le Vernay – Construction d'un bâtiment agricole
 PC 0384152610005 – La Rivoire – Construction d'une maison individuelle
 PC 0384152610006 – Messenas – Construction d'une maison individuelle avec garage

DECLARATION DE TRAVAUX

DP 0384152610015 – Loras – Construction d'une pergola
 DP 0384152610016 – Le Girerd – Remplacement d'un abri existant par une terrasse et une pergola
 DP 0384152610017 – Le Chou – Réfection des volets
 DP 0384152610018 – Montée de la Cure – Réalisation d'un abri de jardin
 DP 0384152610019 – Le Robert – Pose de panneaux photovoltaïque en toiture
 DP 0384152610020 – Chemin de Milieu – Isolation par l'extérieur d'une façade
 DP 0384152610021 – Messenas – Création d'une porte-fenêtre en rez-de-chaussée et fenêtre à l'étage
 DP 0384152610023 – Le Girerd – Isolation par l'extérieur
 DP 0384152610024 – Le Girerd – Construction d'un abri de jardin ouvert
 DP 0384152610025 – Chevalière – Changement de 2 fenêtres
 DP 0384152610027 – Chemin du Plateau – Changement menuiseries extérieures et création 2 fenêtres toit
 DP 0384152610028 – Chevalière – Réfection toiture

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 22 JUIN 2026 à 20h

INFORMATIONS COMMUNALES

RESEAU TELECOM

Adieu le Cuivre, Bonjour la Fibre : Ce qu'il faut savoir sur la fin du réseau historique

C'est la fin d'une époque. Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le **réseau historique en cuivre** (celui qui faisait fonctionner nos téléphones fixes et l'ADSL) s'apprête à prendre sa retraite. Ce grand chantier national vise à généraliser l'accès à la **Fibre Optique**, une technologie plus rapide, plus fiable et plus écologique.

Pourquoi arrêter le réseau cuivre ?

Le vieux fil de téléphone n'est plus adapté à nos usages modernes. Entre le télétravail, les vidéos en haute définition et les objets connectés, nos besoins en débit ont explosé.

- **Obsolescence** : Le cuivre est sensible à l'humidité et aux orages, provoquant des pannes fréquentes. Les retours actuels nous laissent à penser que les réparations sur le réseau ne se feront pas et que le passage à la fibre est privilégié.
- **Performance** : Là où l'ADSL s'essouffle, la fibre permet des débits jusqu'à 100 fois plus rapides.
- **Énergie** : Le réseau fibre consomme environ **3 fois moins d'énergie** que le réseau cuivre.

Le passage à la fibre n'est pas une option, c'est une évolution nécessaire pour garder nos foyers connectés au monde de demain.

MOUSTIQUES TIGRES

Originnaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce exotique envahissante désormais bien implantée en France. Plus petit que le moustique commun, il se distingue par ses rayures noires et blanches et son vol silencieux à basse altitude. Sa faible capacité de déplacement (moins de 200 mètres autour de son lieu de naissance) en fait un indicateur direct de la présence de gîtes larvaires à proximité.

Les gestes essentiels pour limiter sa présence

La meilleure stratégie repose sur la suppression des gîtes larvaires :

- Vider et nettoyer régulièrement les coupelles, seaux, gamelles, pneus, etc.
- Couvrir hermétiquement les récupérateurs d'eau.
- Entretien des gouttières, rigoles et fontaines.
- Installer des jets d'eau ou des aérateurs dans les bassins.
- Éviter les zones d'ombre humide où les moustiques se reposent.

Ces actions sont d'autant plus efficaces si elles sont menées collectivement à l'échelle du voisinage.

ASSOCIATIONS

ASSMIDA RUGBY

La saison est terminée pour nos 2 équipes séniors qui se sont inclinées en matchs de barrages le 19 avril dernier à St Saturnin les Avignon.

Bravo à notre équipe féminine qui, pour une première saison en compétition, finit 2ème de sa poule.

Nos équipes jeunes (U16 - U19) sont encore en course pour les phases finales. Ils joueront chacun les 8èmes de finales de la Ligue Aura qui se tiendra **le samedi 23 mai prochain** :

- U16 contre Brozers (entente de plusieurs clubs région lyonnaise) : sur le terrain de Brozers

- U19 contre Doire Jordanne : sur terrain neutre (qui reste, à ce jour, non déterminé)

Quant à notre Ecole de Rugby, elle continue son petit bonhomme de chemin entre les entraînements et les tournois dans lesquels les enfants représentent fièrement et avec panache nos couleurs. La saison prendra fin avec une sortie de fin d'année.

Un immense BRAVO à toutes nos équipes et un immense MERCI à tous nos encadrants.

REPAIR CAFE

Toujours le même rythme pour les séances du RepairCafé SMBA à savoir :

Tous les 3ème samedi de chaque mois à la maison du Patrimoine de 8h30 à 12h00.

Prochaines séances : Samedi 20 juin Samedi 18 juillet

Une information importante.

Face à la fin du support de Windows 10 par Microsoft, une question se pose pour tous les utilisateurs dont les ordinateurs ne sont pas compatibles avec Windows 11 : que faire de mon ordinateur.

C'est là qu'intervient le Repair Café : bien plus qu'un simple lieu de réparation d'objets physiques, c'est un espace de transmission de savoir numérique.

Lors de nos séances Repair Café, nous pouvons vous aider à donner une seconde vie à votre ordinateur en :

- diagnostiquant votre matériel.

- installant Linux (système gratuit, libre et rapide, moins "gourmand" que Windows).

- remplaçant éventuellement votre disque dur par un disque SSD plus rapide.

En plus de protéger la planète en évitant de jeter, vous repartirez avec un ordinateur fonctionnel.

LES CHANTS DE BEL ACCUEIL Envie d'un moment chaleureux et musical ?

La chorale "Les chants de Bel Accueil" vous annonce son concert annuel, **dimanche 14 juin 2026**, à la salle des fêtes de notre village, à partir de 17 h.

Après une première partie assurée par la chorale "Les Polysong's" de Villefontaine et un entracte gourmand, notre chorale vous proposera un programme varié : chansons connues et découvertes, airs entraînants et mélodies délicates, routes lointaines et souvenirs intimes. Un concert plein de voix et de vie !

Nous avons beaucoup répété, toujours avec plaisir et bonne humeur, guidés par notre formidable cheffe de chœur et musicienne talentueuse Aurélie PELLERIN, pour que chaque chanson vous transmette des émotions et raconte des histoires.

Venez retrouver notre ensemble à quatre voix et partager un moment vivant et accessible à tous, où le plaisir de chanter et d'écouter se rencontrent avec énergie et sourires, en toute simplicité.

Entrée au chapeau (chacun contribue selon ses envies pour soutenir notre association).

TOUS EN FORME

La saison 25-26 va se terminer début juillet selon l'agenda suivant :

- séances de gymnastique : tous les mercredis matin à la Salle des Fêtes **jusqu'au 01 juillet inclus** ;
- séance de Do-In le **mercredi 10 juin** à 18h30 (accueil 18h15) ;
- séance de Self-Défense le **mercredi 17 juin** à 18h30 (accueil 18h15) ;
- séance de Munz Floor le **jeudi 11 juin** à 16h30 (accueil 16h15);
- le mardi 26 mai nous organisons une randonnée pique-nique ouverte à tous, adhérents et non adhérents. Un circuit de 5km et un circuit de 12km se rejoignent à l'étang de Bas (commune de Dizimieu) pour pique-niquer, classé Espace Naturel Sensible. Pour tout renseignement, si vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître sur tousenforme@gmail.com vous serez les bienvenus.
- le **mercredi 1^{er} juillet à 18h00**, se tiendra l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association à l'annexe de la salle des fêtes pour faire le bilan de la saison.

Puis nous commencerons à préparer la saison 26-27 en espérant vous rencontrer au forum des associations que la mairie organisera fin août ou début septembre. La reprise des activités se fera le mercredi 2 septembre.

N'hésitez pas à nous rejoindre dans nos activités de bien-être en adhérant à l'association ; vous pourrez devenir membre du bureau et même utiliser bénévolement « notre ascenseur social » en devenant secrétaire, trésorier(e), vice-président(e) et même président(e).

SOU DES ECOLES

Dernière ligne droite pour le Sou des Écoles avant les grandes vacances !

Vous n'avez plus que quelques jours pour vous inscrire par mail pour le repas des anciens du sou **du 7 juin 2026 à 11h30**. Bien évidemment les membres actuels et futurs sont les bienvenus aussi. On vous attend : sou.smba@gmail.com

Puis, nous clôturerons l'année scolaire avec la kermesse qui aura lieu après le spectacle de l'école le samedi 20 juin. Moment festif pour tous les enfants de l'école avec de nombreux stands !

Enfin, nous profitons de ce bulletin pour vous annoncer la nouvelle édition de la Belle Accueil (randonnées et trails) le dimanche 20 septembre ! Notez cette date dans votre agenda !

Toute L'équipe du Sou vous souhaite un bel été.

MES PLATES BANDES

Nous aurons le plaisir de vous accueillir à notre goûter-expo annuel des ateliers céramique du mercredi matin ainsi que des ateliers créatifs dessin du mardi soir (16h30-18h30) des enfants du village, **le mardi 9 juin 2026, de 17h à 18h30, dans la salle d'exposition de la Maison du Patrimoine.**

A VOS CALENDRIERS

MAI 2026

Samedi 30	Chauffe Marcel	Spectacle de fin d'année	SDF
------------------	-----------------------	--------------------------	------------

JUIN 2026

Samedi 06	Let's dance	Stage découverte dès 9h	SDF
Dimanche 07	Sou des Ecoles	Repas des anciens du Sou	Cour mairie
Mardi 09	Mes Plates Bandes	Expo de fin d'année à 17h	MDP
Dimanche 14	Les Chants de Bel Accueil	Concert à partir de 17h	SDF
Vendredi 19	ACAP	Fêtes de la musique dès 19h	SDF
Samedi 20	RepairCafé	Atelier bricolage et réparations	MDP
Dimanche 28	FNACA	Journée détente	SDF

JUILLET 2026

Mercredi 01	Tous en Forme	Assemblée générale à 18h	SDF
--------------------	----------------------	--------------------------	------------



BRUIT DE VOISINAGE



RESPECTONS LA TRANQUILLITÉ DE TOUS !



Les bruits de voisinage peuvent porter atteinte à la santé, à la tranquillité et au bien-être de chacun



LES BRUITS EXCESSIFS SONT INTERDITS



TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE AUTORISÉS UNIQUEMENT AUX HORAIRES SUIVANTS*

LUNDI AU VENDREDI



8h30 - 12h00
14h00 - 19h30



SAMEDI



9h00 - 12h00
15h00 - 19h30



DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS



10h00 - 12h00

APRÈS-MIDI INTERDIT

*Conformément à l'arrêté préfectoral du 10 juin 1999 relatif aux bruits de voisinage.

SONT CONSIDÉRÉS COMME BRUITS DE VOISINAGE :



MUSIQUE
à volume élevé



ANIMAUX
abolements répétés



FÊTES
et soirées bruyantes



TRAVAUX
bricolage, rénovation...



VÉHICULES
moteurs bruyants,
klaxons...



QUELQUES GESTES SIMPLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE :

- ✓ Pensez à vos voisins
- ✓ Anticipez vos travaux
- ✓ Baissez le volume
- ✓ Respectez les horaires



LE DIALOGUE EST LA MEILLEURE SOLUTION !

En cas de problème,
parlez-en à votre voisinage
ou rapprochez-vous de la gendarmerie.

